



Retenue intégral sur rsa

Par **Lolaaiyana**, le **12/10/2020** à **16:55**

Bonjour je viens de la Réunion et j'ai emménagé sur la métropole en juillet 2020 et demander à ma caf par téléphone le transfert de mon dossier, ils m'ont dit que c'était automatique avec le changement d'adresse... ils continuaient a me verser mes prestations, mais Après plusieurs appels a leur service car n'ayant toujours aucune nouvelle du transfert en question on m'a dit que sans demande d'aide au logement sur la caf de la Réunion on ne me transférerai pas le dossier , j'ai donc fais une demande sur celui ci et enfin mon dossier et transférer mais malheureusement pour moi on me demande de rembourser les prestations d'août car ils ont clôturer mon dossier a juillet. La caf de Rodez dans l'Aveyron me dit qu'il y aura un échéancier mais quand ils ont traité mon dossier ils ont presque tout retenu... Reste encore 527 euro de dette... Mes droits au RSA pas encore traité... Ils mettent en place un remboursement de 67 euros par mois La ils ont traité mon dossier de RSA et g droit a 529 euros.... Et la surprise ils suppriment l'échéancier et retienne toute la somme Je ne sais pas quoi faire ...

Par **youris**, le **12/10/2020** à **18:03**

bonjour,

vous pouvez saisir le médiateur de votre nouvelle CAF et si nécessaire la commission de recours amiable.

voir ce lien :

<http://www.caf.fr/allocataires/droits-et-prestations/connaitre-vos-droits-selon-votre-situation/j-ai-une-question-sur-ma-situation-d-allocataire/je-souhaite-faire-une-reclamation-a-la-caf>

salutations